

La Première Session de la Commission Statistique de l'OCI

11-12 Avril 2011, Istanbul – La Turquie

RAPPORT FINAL

La Première Session de la Commission Statistique de l'OCI

11-12 Avril 2011, Istanbul – la Turquie

RAPPORT FINAL DE LA PREMIERE SESSION DE LA COMMISSION STATISTIQUE

La Première Session de la Commission Statistique de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI-ComStat) s'est tenue les 11 et 12 Avril 2011, à Istanbul, à l'hôtel Hilton. Les Offices nationaux de statistique (ONS) des pays membres de l'OCI ont convenu d'organiser leurs réunions futures dans le cadre de "Commission de statistique de l'OCI " intitulé dans la dernière Réunion des ONS en 2010. Cette recommandation a été approuvée par la 26eme Session de la Comité Permanent Pour La Coopération Economique Et Commerciale De L'Organisation De La Conférence Islamique (COMCEC) de l'OCI en Octobre 2010. Cette première session de la Commission Statistique de l'OCI-ComStat, a mis l'accent sur une définition claire de la direction, les objectifs, les buts et les bénéfices attendus ainsi que les domaines dans lesquels la Commission peut générer une valeur ajoutée au profit des systèmes statistiques des pays membres de l'OCI.

La Liste des participants est en annexe

L'ordre du jour de la réunion, traité à travers 4 sessions, est le suivant :

1. OCI-ComStat : Attentes, Objectifs et Modalités Pratiques,
2. Coopération Efficace pour le Développement des Capacités Statistiques,
3. Renforcement de la Culture Statistique et de la Sensibilisation,
4. Efforts concertés, Nouvelles Perspectives et Défis Futurs en Matière de Statistiques.

Après la lecture de versets de Coran, la réunion a débuté par une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle différentes allocutions ont été prononcées.

L'allocution du Secrétaire Général de l'OCI, son excellence le Professeur Ekmeleddin IHSANOGLU, a été lu par Mr. Jakhongir Khasanov, Le Secrétaire général de l'OCI a affirmé dans son discours que la Première Session de l'OCI-ComStat se déroulait dans période cruciale dans l'histoire de l'OCI. Il a souligné le rôle décisif de la coopération dans le domaine de la planification, le partage des connaissances et l'échange des meilleures pratiques dans le développement socio-économique des pays membres de l'OCI. Les problèmes rencontrés par les Etats membres sont liés à la capacité insuffisante de la planification et des statistiques, aggravée par le manque de coordination entre les pays membres et les institutions régionales, le manque de ressources humaines et l'insuffisance des ressources financières et le manque de stratégie pour la conception efficace des activités statistiques. Il a demandé des OCI-ComStat d'éviter les pièges traditionnels en faisant en sorte que les décisions prises à la Commission soient reflétées dans les priorités nationales différentes. En ce sens, il a demandé que la question du renforcement des capacités statistiques soit adressée par l'OCI-ComStat comme une question de grande importance, dans le contexte de combler les écarts, souvent trouvé dans la qualité des statistiques économiques et sociales. Il a souligné non seulement l'importance de la coordination pour l'amélioration des statistiques, mais aussi l'importance du

respect des procédures de coopération active avec la communauté statistique internationale. Il a conclu en souhaitant un débat fructueux de l'OCI-ComStat.

Les remarques de M. Paul CHUNG de la Division Statistique des Nations Unies (DSNU), ont reflété l'engagement de l'OCI, composé de 57 États membres, d'élaborer des statistiques et des intérêts des États membres de l'OCI dans la construction de solides systèmes statistiques. Il a noté que l'OCI-ComStat est le plus grand organe intergouvernemental des statistiques après la Commission Statistique des Nations Unies (CSNU). Il a souligné l'augmentation significative de la demande de statistiques aux niveaux national et international, qui exigent différents organismes statistiques travaillent ensemble pour répondre aux exigences du moment. À cet égard, il a souligné que l'intérêt des États membres au CSNU a considérablement augmenté puisque la représentation des pays membres de l'OCI au Conseil de Sécurité est passée de 18 en 2005 à 36 en 2011.

Comme Mr. Paul CHUNG, Docteur Abdulatif BELLO de la BID, a noté que la demande de statistiques de qualité est à la hausse à côté des différents niveaux de développement à divers défis dans l'OSN des États membres de l'OCI. Il a poursuivi en disant que plusieurs efforts ont été faits au niveau de l'OCI pour sensibiliser les ONS des défis auxquels ils sont confrontés, en particulier dans le domaine de la collecte, le traitement et la diffusion des données. Il a également appelé les ONS des États membres de l'OCI à travailler ensemble pour définir les objectifs, les attentes et les règles de procédure de l'OCI-ComStat.

Après son allocution de bienvenue, Docteur Savas ALPAY, Directeur Général du SESRIC, a noté l'intérêt des États membres pour la Première Session en rappelant la réunion antérieure des ONS dans laquelle il a été suggéré d'organiser la Première Session de l'OCI-ComStat. Dr. Alpay a également appelé à des contributions des participants sur les différents points de l'ordre du jour ci-dessus.

Le discours de Mr. Mr. Mohanna Al-Mohanna, Directeur de CDSI de l'Arabie Saoudite, était le dernier de la séance d'ouverture. Après quelques mots de bienvenue et de remerciements aux organisateurs de la réunion (SESRIC et la BID), M. Al-Mohanna a mis l'accent sur l'harmonisation des systèmes statistiques des États membres et leur alignement avec les normes internationales, l'élimination des différences constatées entre les ONS et les statistiques pratiques. M. Mohanna a noté que les ONS des pays membres de l'OCI ont besoin davantage de ressources financières et humaines pour répondre aux nouvelles demandes de données et pour soutenir leurs activités de renforcement des capacités. Il a également exprimé que les ONS de l'OCI devraient coopérer étroitement pour relever les défis et créer un environnement de collaboration efficace.

A la suite de ces différents messages introductifs, un bureau reflétant les trois représentations géographiques de l'OCI a été élu pour une période de trois ans. Le Bureau est composé comme suit:

- Président : Arabie Saoudite,
- Vice-Présidents : Indonésie et Nigéria
- Rapporteur : Sénégal.

OCI-ComStat: Attentes, Objectifs et Modalités Pratiques de Fonctionnement

Durant cette session, les participants ont été invités à répondre aux 3 questions suivantes :

- Quelles sont les attentes des Etats membres de l'OCI-ComStat ?
- Comment l'OCI-ComStat doit répondre aux besoins exprimés par les Etats membres ?
- Quelle forme organisationnelle pour l'OCI-ComStat?

Attentes des États membres

Les attentes exprimées par la États membres vis-à-vis de l'OCI-ComStat peuvent se résumer comme suit :

- Évaluer la situation des différents États membres en vue d'identifier les besoins spécifiques de chaque pays,
- Développer, sur la base de l'évaluation susvisée, un plan stratégique de développement : il a été suggéré que ce plan stratégique s'appuie en particulier sur les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) élaborées par les pays et surtout couvrir les domaines non pris en charge par d'autres institutions,
- Développer la coopération entre les pays membres et entre ces derniers et les institutions internationales,
- Harmoniser les normes et concepts utilisés par les États membres et uniformiser les agences statistiques des pays qui sont à des niveaux de développement différents au plan économique, social et statistique,
- Mettre plus de ressources dans l'assistance technique, notamment aux pays sortant de conflits,
- Développer les ressources humaines statistiques des États membres en quantité et en qualité par les formations initiale et continue,
- Développer le cadre légal d'exercice de la statistique dans les États membres en aidant les Gouvernements à mettre en place des lois statistiques,
- Établir des règles démocratiques de fonctionnement de la Commission statistique de l'OCI-ComStat pour une bonne participation de tous les pays membres,
- Développer le plaidoyer envers les autorités politiques des États membres pour une meilleure allocation des ressources humaines et financières à la statistique,
- Développer une page web commune à l'ensemble des États membres,
- Faire de l'OCI-ComStat un espace de débats et de discussions notamment sur les concepts qu'il convient d'adapter aux réalités des sociétés islamiques pour mieux répondre à l'importante demande en statistiques adressée aux ONS des États membres,
- Concentrer les efforts de la Commission sur la création et le renforcement des capacités statistiques des États membres et en particulier sur la gestion des connaissances à travers des groupes de travail à mettre sur pied dans différents domaines de la statistique
- Assurer une meilleure coordination statistique des États membres : Paris21 s'est engagée à aider l'OCI-ComStat dans ce domaine,
- Prendre en charge les initiatives de la CS NU
- Développer la culture statistique dans les États membres.

Comment les ONS des États Membres peuvent Amener l'OCI-ComStat à Répondre à Leurs Attentes?

Sur ce plan, les participants estiment que la OCI-ComStat doit être une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, avec une représentation des pays membres à un haut niveau traduisant ainsi la volonté politique des autorités des pays membres.

Par ailleurs, la promotion des travaux de la Commission doit être assurée dans les pays membres. La commission doit aussi assurer la disponibilité des ressources financières dans le long terme.

Il a été suggéré qu'une feuille de route intégrant les attentes des États membres soit élaborée.

Quelle forme organisationnelle pour la CS – OCI ?

Sur cette question les points suivants ont été traités :

- L'adhésion à l'OCI-ComStat
- La représentation des organisations internationales et non gouvernementales,
- Les officiers de l'OCI-ComStat; c à d Le Bureau
- Le secrétariat de l'OCI-ComStat et ses responsabilités,
- Les domaines de travail de l'OCI-ComStat
- Le Calendrier des réunions, leur périodicité et lieu des rencontres de l'OCI-ComStat,
- La langue de travail de l'OCI-ComStat.

Concernant le partenariat, il a été retenu que les États membres de l'OCI soient les adhérents permanents et les organisations internationales seraient des observateurs. La sélection de ces organisations internationales qui participent à des réunions de l'OCI-ComStat sera laissée à la discrétion du Président de la Commission. Les responsabilités du secrétariat par le SESRIC comprennent la gestion d'une page web intégrant la base de données, les aspects liés à la formation statistique et les différents domaines techniques de la statistique.

Les réunions de l'OCI-ComStat se feront sur une base annuelle au mois d'avril, après la session de la CSNU.

Concernant le lieu de tenue des sessions de l'OCI-ComStat, il a été suggéré de la convoquer à Istanbul, la possibilité de tenir dans d'autres pays est également possible.

Des propositions ont été faites pour l'introduction de langues de travail autres que les 3 langues officielles de l'OCI (arabe, anglais, français). Cependant, on a retenu de se limiter aux 3 langues officielles avec toutefois la possibilité de traduire les documents de réunion dans d'autres langues en cas de représentation significative de représentants de pays parlant les langues non officielles de l'OCI.

Coopération Efficace pour le Développement des Capacités Statistiques

Deux présentations ont été effectuées par les ONS de Malaisie et du Bahreïn. Elles ont porté notamment sur :

- Le renforcement des capacités statistiques,
- La coopération entre les instituts de formation statistique régionale,

- Le renforcement des capacités financières pour la tenue de séminaires, ateliers, conférence, l'organisation de voyage d'études. etc.
- La mise sur pied de pool d'expertises dans les États membres,
- L'élimination des barrières de langues,
- L'évaluation de l'impact des formations,
- L'accréditation des compétences professionnelles de la statistique pour améliorer les compétences des statistiques dans les pays membres de l'OCI. Le programme d'accréditation pourrait utiliser le processus d'évaluation par les pairs.

Dr. Abdullateef Bello de la BID a fait une présentation sur le programme de renforcement des capacités statistiques (STATCAP). Un élément clé de ce programme réside dans la transparence dans la mise en place des projets par étapes et leur évaluation ainsi que dans la possibilité de co-financement de projets de renforcement de capacités avec d'autres organisations internationales. Ce programme finance des conférences, des visites d'études, des bourses pour des ressortissants des États membres.

Mohamed-el-Heyba Lemrabott Berrou, Gestionnaire de Paris21 a insisté dans sa présentation sur les différentes dimensions du développement des capacités, à savoir les ressources humaines, le cadre légal d'exercice de la statistique et les infrastructures. Il a souligné l'importance de former pour le leadership et de connaître tous les appuis des partenaires techniques et financiers en matière de développement des capacités dans les pays, d'élaborer des SNDS et de faire des revues par les pairs dans le cadre de la coopération Sud – Sud.

Mohammed El Qorchi de l'FMI a souligné dans sa présentation l'importance de la coopération entre les différentes institutions qui s'occupent de développement de capacités. En effet, le FMI est sollicité par 127 pays pour une assistance technique dans les statistiques macroéconomiques alors qu'il y a peu d'informations sur ce que font les autres institutions dans le domaine.

Dr. Paul Cheung de l'UNSD a insisté sur le besoin de coordination en matière de renforcement des capacités statistiques qui ne se limite pas uniquement à la formation.

Il a été suggéré de tenir compte des TIC comme un facteur important dans le développement des capacités statistiques.

Il est également proposé que la liste des sujets prioritaires dans le domaine du développement des capacités soit élaborée.

Renforcement de la Culture Statistique et de la Sensibilisation

Ce thème a été traité dans le cadre de 4 groupes qui ont été créés pour des sessions de break-out tenues le 12 avril 2011. Les discussions ont porté sur les voies et moyens pour rendre les statistiques plus visibles, plus compréhensibles et utiles pour tous les citoyens.

Il a été noté qu'il est important de disposer dans chaque pays d'une loi organisant les activités statistiques

Il a été également relevé que la communication interne au sein des ONS peut contribuer à une plus grande visibilité

Il a été souligné que la coordination des différents acteurs (producteurs, utilisateurs et fournisseurs de données) est un vecteur important d'accroissement de la visibilité des statistiques dont la production doit tenir compte de la demande des utilisateurs. L'élévation de la coordination au niveau des autorités politiques ainsi que la formation de celles-ci à une meilleure compréhension des statistiques constituent des leviers importants pour la visibilité des statistiques.

La formation en statistique doit aussi concerner les autres acteurs tels que les syndicats et les journalistes qui peuvent constituer des relais importants dans une large diffusion des statistiques. Il a été reconnu que l'introduction de la formation en statistique dès l'école primaire peut contribuer significativement au développement de la culture statistique. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication constitue également un facteur de développement de la visibilité des statistiques et de fidélisation des utilisateurs (site web, réseaux sociaux).

Les ONS doivent intégrer dans leur personnel des spécialistes de la communication pour une meilleure vulgarisation des statistiques. Dans ce sens, les communiqués de presse peuvent être d'une grande utilité pour les utilisateurs des statistiques. Par ailleurs, un calendrier de diffusion publié à l'avance devrait contribuer à développer la visibilité des statistiques.

L'indépendance scientifique des ONS est aussi un facteur de crédibilité et de visibilité pour les statistiques. Il en est de même pour l'égalité d'accès des citoyens à l'information statistique.

Il est reconnu que l'accès aux données individuelles par les chercheurs peut contribuer à une meilleure visibilité des statistiques.

Efforts Concertés, Nouvelles Perspectives et Défis Futurs en Matière de Statistiques

Mr. Haidar Fraihat, Directeur General du DOS de la Jordanie, a présenté les résultats de la Réunion du Groupe d'Experts (RGE) sur les Statistiques Islamiques. L'importance à accorder à ces statistiques relève du poids de la communauté musulmane qui représente 20% de la population mondiale. Les résultats de la RGE ont porté sur deux domaines : les données statistiques sur les Musulmans et celles sur les comportements de ceux-ci. Dans la RGE, on a retenu que des statistiques peuvent être collectées dans diverses domaines et notamment sur la zakat, les banques Islamiques, les organisations caritatives, l'héritage, les mariages, les divorces, le nombre d'orphelins, les écoles Musulmanes, le pèlerinage à la Mecque, la pauvreté, les centres Coraniques, les mosquées, les migrations, les guerres et les catastrophes naturelles. Le groupe d'experts travaille dans un cadre pour l'établissement des statistiques que chaque pays membre de l'OIC peut adapter selon ses spécificités. Certains pays comme l'Arabie Saoudite et l'Iran dispose d'une expérience dans le domaine qui peut être partagée avec les autres pays membres. De même la BID dispose d'informations de cette nature sur son site web.

En conclusion, il a été proposé qu'un groupe de travail soit mis en place pour traiter des sujets dans la RGE.

Une présentation sur le Groupe de Travail Statistique (GTS) de l'OIC a été faite par Dr. Abdullateef Bello représentant de la BID. Il a mentionné les activités réalisées au cours de deux réunions tenues en 2008 et 2009 et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'action décennal de

l'OCI et notamment les différences dans les chiffres produits pour le même indicateur, par différentes institutions de l'OCI.

La dernière présentation a été faite par Mr. Pieter Everaers de l'Eurostat. Elle était axée sur le cadre légal liant Eurostat aux ONS des Etats membres de l'UE, les développements en matière de mesure du progrès des sociétés, l'impact de la crise financière sur les priorités statistique, le travail d'Eurostat et la diffusion. Il a été noté l'importance d'améliorer la communication sur les statistiques pour mieux prévenir les crises.

Séance de Clôture

Les Membres de la Commission Statistique de l'OCI (OCI-ComStat) ont pris les décisions suivantes à sa Première Session à Istanbul, Turquie le 12 avril 2011 :

1. Les membres de l'OCI-ComStat ont élu les membres du Bureau suivants:

Président: Royaume d'Arabie saoudite

Vice-Présidents: l'Indonésie et le Soudan

Rapporteur: Sénégal

2. Les Membres de l'OCI-ComStat ont identifié leurs attentes de la Commission et élaboré les orientations futures de l'OCI-ComStat..

3. L'OCI-ComStat a approuvé les règlements intérieurs de l'OCI-ComStat joint à ce document.

4. L'OCI-ComStat a décidé de créer un groupe de travail sur les indicateurs statistiques spécifiques aux pays membres de l'OCI, qui élaborera des normes et des méthodes communes pour ces indicateurs et fera rapport des résultats à la prochaine session de la Commission. La Jordanie est élue en tant que pays chef de file pour ce Groupe de Travail.

5. L'OCI-ComStat a décidé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer une vision stratégique pour l'OCI-ComStat vers des systèmes plus efficaces et de développer des plans à court, moyen et long terme pour réaliser cette vision. L'Indonésie est élue en tant que pays chef de file pour ce Groupe de Travail.

6. L'OCI-ComStat a décidé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer un programme d'accréditation pour les professionnels de la statistique. Bahreïn, est élu en tant que pays chef de file pour ce Groupe de Travail.

7. L'OCI-ComStat a chargé le Secrétariat de la Commission d'élaborer et de maintenir le Site Web de l'OCI-ComStat avec les informations statistiques détaillées sur les États Membres de l'OCI.

8. L'OCI-ComStat a invité tous les membres à participer activement dans les entreprises de tous les Groupes de Travail.

9. L'OCI-ComStat a décidé d'avoir sa prochaine Session à Istanbul, en avril 2012.

Mamadou falou MBENGUE

Rapporteur de l'OCI-ComStat

**Mamadou Falou
MBENGUE**

**Le Rapporteur de
OIC-ComStat**